

*Initiatives parlementaires*

Désireuses de réagir de façon créatrice, les communautés autochtones ont rallumé les pratiques religieuses et les philosophies traditionnelles qui reconnaissent la terre comme notre mère. Le savoir traditionnel est l'accumulation de la connaissance et de la compréhension du rôle des humains dans l'univers. Il comporte des liens spirituels avec l'environnement naturel et l'utilisation des ressources naturelles.

Le savoir traditionnel offre des possibilités considérables dans les domaines de l'environnement, des ressources renouvelables et de l'énergie durable. Dans un rapport qu'il a publié pour le compte du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le groupe de travail sur le savoir-faire traditionnel recommande notamment que le gouvernement ait recours au savoir-faire traditionnel lorsque vient pour lui le temps de prendre des décisions dans un certain nombre de domaines, dont celui de l'environnement.

Les efforts de recherche et de développement de l'institut culturel déné, à Hay River, dans les Territoires du Nord-Ouest, contribuent à faire davantage reconnaître à quel point il est important et utile de préserver le savoir-faire traditionnel au profit des scientifiques, des gouvernements et des peuples autochtones d'aujourd'hui et de demain.

À la Conférence de Rio, en juin 1992, on a reconnu un certain nombre de principes et d'objectifs autochtones, y compris la nécessité pour le monde de mieux comprendre le savoir-faire et l'expérience de gestion des peuples autochtones en ce qui a trait à l'environnement et la nécessité d'appliquer cette information aux défis de développement d'aujourd'hui.

Le chapitre 26 d'Action 21 reconnaît les valeurs, le savoir-faire traditionnel et la gestion des ressources des autochtones dans la promotion d'un développement sûr et durable. Il reconnaît aussi que le gouvernement doit, si nécessaire, travailler en parfaite collaboration avec les peuples et les localités autochtones.

L'environnement est, à mon avis, un domaine qui se prête extrêmement bien à une cogestion entre tout ordre de gouvernement et les Premières nations. Le Canada pourrait faire oeuvre de chef de file à cet égard.

Toutefois, il ne suffit pas que des représentants des Premières nations siègent à des conseils de cogestion pour promouvoir le savoir-faire traditionnel. Il faut appuyer les autochtones dans la recherche et la documentation fouillées de leurs connaissances environnementales. Sans cela, les décideurs vont continuer à compter sur la science occidentale et ne s'inspireront pas des leçons et des croyances du savoir-faire traditionnel.

Alors, que faut-il faire maintenant? Je termine en disant qu'il nous incombe d'élaborer un plan d'action détaillé pour protéger notre environnement pour l'avenir. Le Canada doit diriger la lutte qui a pour but de protéger la couche d'ozone. Nous devons protéger la salubrité et la richesse de nos océans. Nous devons immédiatement nous efforcer de protéger les sources d'aliments qu'utilisent depuis toujours les peuples autochtones du monde, lesquelles sont contaminées par des substances toxiques et des BPC. La contamination de la chaîne alimentaire cause beaucoup de problèmes et de souffrances aux populations indigènes. On devrait adopter le principe moral des Dénés pour guider l'interprétation et la mise en oeuvre de cette charte.

En effet, Bella T'seleie de Fort Good Hope, dans les Territoires du Nord-Ouest, a déclaré: «Ce qui arrive à la terre et aux animaux, c'est la responsabilité de chacun, pas seulement celle des garde-chasse.» C'est la clé du succès des Dénés. Celui qui n'observe pas ce principe est considéré comme un innocent et la collectivité ne le respecte pas. La pression sociale est donc très forte sur celui qui n'observe pas ce principe, parce que notre survie dépend de la terre et des animaux.

• (1500)

Nous devons trouver des façons d'évaluer les efforts que nous déployons pour protéger l'environnement. Nous devons établir des écoles de survie culturelle et des centres d'étude sur l'environnement à l'échelle régionale et mondiale, peut-être même un centre mondial de biodiversité si possible dans les Territoires du Nord-Ouest qui sont considérés dans bien des parties du monde comme étant la frontière ultime où l'on trouve encore de l'air pur et de l'eau propre. Même si ce n'est pas tout à fait exact, nous voudrions qu'on continue de nous voir ainsi.

Nous devons aussi faire en sorte que nos lois soient mieux ciblées et plus sévères. Une charte des droits environnementaux serait un bon début. Chacun pourrait ainsi vivre dans un environnement sain; les pollueurs et les gouvernements seraient tenus de rendre des comptes s'ils contrevenaient à ces droits.

Certains refusent cette initiative parce qu'ils craignent vraiment que les règles du processus décisionnel en matière d'environnement soient remises entre les mains des individus, alors qu'en fait, une charte des droits environnementaux garantirait que les individus, les groupes, les sociétés et les gouvernements observent tous les mêmes règles. À mon avis, c'est là un objectif raisonnable pour une société démocratique.